



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 13 numéro 10

L'Halloween à Lac-Édouard

Octobre 2019

Dans ce numéro :



L'Halloween à Lac-Édouard	1
Parc municipal de la plage du San	2
Erratum	
Enlèvement des bouées sur le lac Édouard	
Cueillette des matières résiduelles : 2020	3
Vaccination contre la grippe	
Matières acceptables dans le bac de récupération	4
La Guignolée	5
Petites annonces	
Cartes des sentiers de motoneige	6
Des nouvelles de votre Coop	7
Notre environnement, change !	8
Coordonnées de la Municipalité	9
Fin de l'heure avancée	10

Parc municipal de la plage du San

ACCÈS AU PARC MUNICIPAL
0,5 km

HORAIRE : DU 15 MAI AU 15 OCT. DE 9 H À 20 H 30
FERMETURE DE LA BARRIÈRE À 20 H 30

MAXIMUM **10**

VEUILLEZ RESPECTER LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE ET DEMEURER SUR LE CHEMIN

MIN. 100 \$

Règlement municipal no. 161-2018

Nous vous rappelons que l'accès au Parc municipal de la plage du San se termine le 15 octobre.

Passez un bel hiver.

On se reverra en mai 2020.

Erratum

AVIS PUBLIC

EMPLACEMENT PROPOSÉ PAR ECOTEL POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ANTENNES DE RADIOCOMMUNICATION : 2 TOURS AUTOPORTANTES

Dans le numéro de septembre 2019, deux avis publics ont paru. Malheureusement, une petite coquille s'est glissée. Il était écrit : « Le site proposé permettra d'offrir un réseau sans fil LTE (Long Term Evolution) permettant aux résidents et aux entreprises situés en périphérie du **Lac-à-Beauce** d'avoir un accès haute vitesse fixe et mobile... ».

Il s'agissait bien sûr du village de Lac-Édouard et non de Lac-à-Beauce.

Toutes nos excuses pour cette erreur.

Enlèvement des bouées sur le lac Édouard

Le vendredi 27 octobre dernier, deux bénévoles d'ADELE, messieurs Denis Trépanier et Éric Martineau ont procédé à l'enlèvement des bouées sur le lac Édouard.

Attention : une fois les bouées enlevées, elles sont remplacées par de petits ballons jaunes. Ces derniers ne servent que de repères approximatifs pour l'installation printanières des bouées. Ces ballons ne sont pas des bouées. En naviguant sur le lac, vous ne devez donc pas vous fier à ces ballons jaunes.

Grand merci à vous deux.

Cueillette des matières résiduelles : 2020



À compter du 1 janvier 2020, la Municipalité de Lac-Édouard effectuera elle-même la cueillette de toutes les matières résiduelles (ordures et récupération). Cette nouvelle façon d'opérer amènera divers changements.

- 1- La cueillette des matières résiduelles se fera le lundi matin à compter de 8 h.
- 2- Comme d'habitude, les matières recyclables doivent être déposées dans des sacs bleus ou blancs. Les ordures doivent être placées dans des sacs verts ou noirs.
- 3- **Il est obligatoire** que les ordures et les matières recyclables soient déposées dans des poubelles en plastique, en métal ou dans un bac en bois avec couvercle pour éviter que les animaux ne les dispersent.



Si ce n'est déjà fait, vous avez donc quelques mois devant vous afin de vous procurer des **poubelles fermées**.

Bientôt, un programme de compostage sera mis en place.

En terminant, nous voulons remercier chaleureusement monsieur Michel Bolduc et son compagnon de travail, monsieur Jacques Boily, pour les excellents services dont nous avons bénéficié pendant de nombreuses années.

Vaccination contre la grippe saisonnière

Qui doit se faire vacciner ?

- Les personnes atteintes de certaines maladies chroniques (diabète, troubles immunitaires, maladies cardiovasculaires, respiratoires, hépatiques ou rénales);
- Les femmes enceintes au 2^e ou 3^e trimestre;
- Les personnes âgées de 75 ans et plus.

Ainsi que :

- Les personnes vivant sous le même toit que les groupes mentionnés ci-haut;
- Les aidants naturels des groupes mentionnés ci-haut;
- Les personnes vivant sous le même toit que des enfants âgés de moins de 6 mois (ces derniers ne pouvant être vaccinés);
- Les travailleurs de la santé.

La vaccination contre la grippe n'est plus recommandée chez les adultes âgés de 60 à 74 ans et les enfants âgés de 6 à 23 mois en bonne santé. Cette recommandation s'appuie sur des études récentes, dont certaines menées au Québec.

Toutefois, il demeure possible pour ces personnes d'obtenir le vaccin gratuitement, encore cette année.



Cette année, la vaccination contre la grippe aura lieu le mercredi **13 novembre, de 8 h à 10 h**, au Centre communautaire de Lac-Édouard. Veuillez porter un vêtement à manches courtes pour faciliter le travail de l'infirmière.

Pour être vacciné, vous devez vous inscrire en ligne ou par téléphone :

- ▶ En ligne au : <https://portal3.clicsante.ca>
- ▶ Par téléphone : 1-888-221-2006
- ▶ Rappelez-vous : « Mieux vaut prévenir que guérir ».

Matières acceptées dans le bac de récupération

(imprimés, contenants, emballages)

PAPIERS ET CARTONS

- Feuilles, enveloppes et sacs de papier
- Journaux, circulaires, revues
- Livres, bottins, catalogues
- Rouleaux de carton
- Boîtes de carton
- Boîtes d'œufs
- Cartons de lait et de jus à pignon
- Contenants aseptiques (type Tetra Pak[™])



PLASTIQUE

- **Bouteilles et contenants** de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :



REFUSÉ

↓ Sac en plastique



MÉTAL

- Papier et contenants d'aluminium
- Bouteilles et canettes d'aluminium
- Boîtes de conserve
- Bouchons et couvercles



VERRE

- Bouteilles et pots, peu importe la couleur



Merci!



Régie de gestion des
matières résiduelles
de la Mauricie

CONSEILS PRATIQUES

Placez votre bac en bordure de rue la veille de la collecte

Retirez les papiers du publisac

Rincez légèrement les contenants souillés

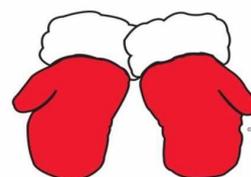
Il n'est pas nécessaire de retirer les étiquettes des contenants, ni les fenêtres des enveloppes

La Guignolée

Avec la fête de Noël qui approche à grands pas, il faut se préparer à recevoir La Guignolée. Cette activité se veut un moyen d'offrir un peu de réconfort aux familles en difficultés financières de notre communauté.

Nous vous demandons d'apporter des denrées non périssables au Magasin général, du **10 octobre au 5 décembre 2019**. Nous vous demandons de porter une attention particulière aux dates de péremption. Un produit périmé ne peut être distribué.

La guignolée



Comme par le passé, nos pompières et pompiers volontaires vous accueilleront à la Caserne d'incendie, **le dimanche 1er décembre, de 10 h à 14 h**. De plus, une équipe se présentera aux maisons pour recueillir vos dons.

Si votre contribution est monétaire, s'il vous plaît émettre votre chèque à l'ordre de Municipalité de Lac-Édouard et l'expédier par la poste à Municipalité de Lac-Édouard, 195, rue Principale, Lac-Édouard, Qc, G0X 3N0.

Sachez que vos dons iront à des personnes de la communauté de Lac-Édouard.

Au nom des responsables de La Guignolée, nous vous remercions pour votre générosité.

Petites annonces

MALADIE D'ALZHEIMER

Mme Christine Charest sera à La Tuque les 16 et 17 octobre prochain, au Cercle des Filles d'Isabelle de La Tuque, pour des conférences sur la maladie d'Alzheimer. Les 8 et le 9 novembre, elle sera au Salon des Aînés toute la journée pour rencontrer les familles et le 20 novembre elle sera à l'AFÉAS de la Croche.



Pour plus d'information pour participer à cette activité, communiquez avec : madame Lise Bertrand, au 819-653-2020.

PUBLISAC

Si cela vous intéresse, voici une adresse pour vous exprimer sur l'importance du Publisac dans votre quotidien :

www.jaimemonpublisac.ca ou en appelant au 1-877-534-4877

Carte de sentiers Quad

Vous pouvez vous procurer votre carte pour avoir accès aux sentiers quad de la Fédération québécoise des clubs quads. Voici les tarifs :

Tarifs des droits d'accès pour la saison 2019-2020

300 \$ Droit d'accès annuel (**270 \$ si acheté entre le 19 octobre et le 10 novembre 2019**)

Valide jusqu'au 31 octobre 2020

200 \$ Droit d'accès estival (**180 \$ si acheté entre le 18 avril et le 10 mai 2020**)

Valide jusqu'au 31 octobre 2020

110 \$ Droit d'accès de séjour (3 jours consécutifs)

60 \$ Droit d'accès journalier

Pêche blanche 2020

Plusieurs personnes planifient déjà leurs vacances hivernales. Nous avons reçu quelques appels téléphoniques ayant trait à ce sujet. Voici donc les dates à inscrire à votre agenda pour la semaine de la pêche blanche sur le lac Édouard :

du samedi 29 février au dimanche 8 mars

Carte de sentiers : Motoneige

La saison blanche approche à grands pas. Voici les tarifs des droits d'accès aux sentiers en vigueur pour la saison 2019-2020.

- **330 \$** : droit d'accès annuel acheté le ou avant le 9 décembre 2019;
- **410 \$** : droit d'accès annuel acheté après le 9 décembre 2019.

Les tarifs des droits d'accès incluent le coût de l'assurance responsabilité civile obligatoire en vertu de l'article 19 de la Loi sur les véhicules hors route, ainsi que les taxes applicables.

À compter de cette année, l'acquisition de votre droit d'accès doit obligatoirement se faire via Internet (achat en ligne) à : <https://fcmq.qc.ca>

Si vous n'habitez pas dans le Haut-Saint-Maurice mais que vous pratiquez la motoneige dans notre région (ex. Lac-Édouard), nous vous invitons à inscrire les numéros identifiant le Club Motoneige La Tuque soit le 409 et 07 pour la région lors de votre achat en ligne.

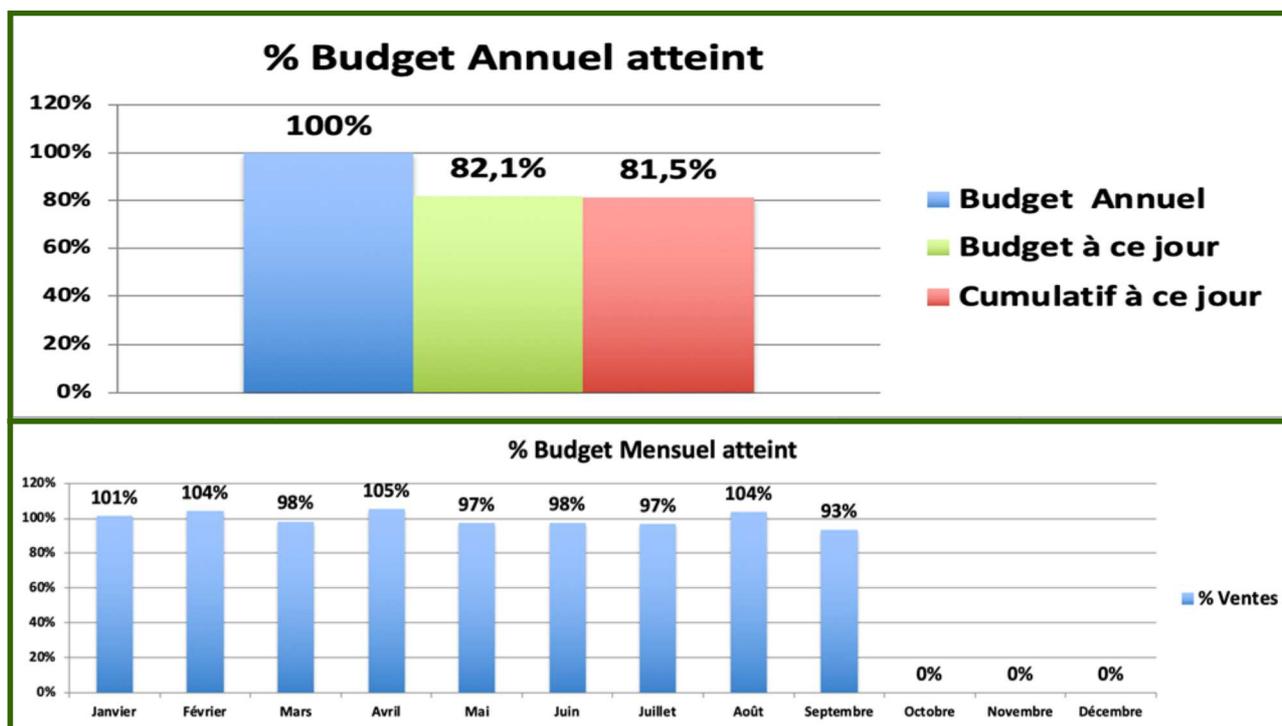
En effet, si vous vous procurez votre droit d'accès dans le sud et que vous faites de la motoneige dans le Haut-Saint-Maurice, les revenus restent dans le sud alors que les dépenses (entretien des sentiers) se retrouvent dans le Haut-Saint-Maurice.

**Prenons notre carte là où il y a de la neige. Prenons notre carte en ligne,
Club Motoneige La Tuque
Bonne saison !**



Des nouvelles de votre Coop

À la fin de septembre, nous avons atteint une moyenne de 99,3 % des objectifs de vente que nous nous étions fixés pour les neuf premiers mois de l'année. En effet, nous en sommes à 81,5 % alors que l'objectif était à 82,1 %. Ainsi, à la fin du mois de septembre, le total des ventes se chiffrait à 684 964 \$.



La haute saison tire à sa fin. En effet, après la période de chasse à l'original, le nombre de touristes et de villégiateurs devrait diminuer. Nous voulons profiter de l'occasion pour vous remercier tous de votre fidélité et de vos encouragements. Votre entreprise progresse encore. Durant les mois à venir, nous invitons les résidents permanents à continuer de s'approvisionner à leur Coop. Encourageons ce magnifique service de proximité dont nous nous sommes dotés et qui fait l'envie de plusieurs municipalités.

À noter que vous pouvez vous procurer vos permis et articles de chasse au magasin de votre Coop. De plus, comme vous avez pu le constater, nous offrons maintenant tous les types de billets de Loto Québec.



Borne de recharge pour voitures électriques ou hybrides

En juin dernier, nous vous annoncions qu'une borne de recharge serait bientôt installée à Lac-Édouard, plus précisément au Magasin général. C'est maintenant chose faite. Cette dernière sera opérationnelle bientôt.

Il s'agit d'une borne de niveau 2, modèle SmartTWO de la compagnie AddÉNERGIE, d'une puissance de 7,2 kW @ 240V.

Voilà un service de plus offert à notre communauté.

Les membres du Conseil d'administration,

Larry Bernier, Claude Lavoie, Christian Gaudreau, Christian Marchand,
Michel Marchand et Jules Morisset



Notre environnement change !

Où sont passés nos oiseaux ?

Cet été, des amis nous ont fait remarquer que même s'ils installent des mangeoires, ces dernières ne se vident pas.

Les oiseaux qui ont été les plus durement touchés depuis 1970 sont ceux qui dépendent exclusivement des prairies indigènes pour leur reproduction et leur hivernage. Ces derniers ont connu une chute de 87 %. Les oiseaux insectivores aériens, comme les hirondelles ou les martinets, ont décliné de 59 %. Les oiseaux de rivage, qui migrent sur de grandes distances, ont connu une diminution de 55 %.

Tiré de : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1195644/nouveau-rapport-sur-le-declin-rapide-de-plusieurs-especes-doiseaux-au-canada>



Un article paru récemment dans la revue Science nous révèle que la population d'oiseaux d'Amérique du Nord s'est effondrée du quart depuis 1970 (en 50 ans) ce qui signifie 3 milliards d'oiseaux en moins dans la nature.

On observe des déclinés semblables en Europe. À titre d'exemple, en France, l'Observatoire de la biodiversité a estimé une chute de 30 % des oiseaux des champs. Les plus touchés? Les oiseaux des campagnes, quoique ceux des forêts et les généralistes sont aussi en déclin. 90 % des pertes concernent 12 familles d'oiseaux : tels moineaux, bruants, parulines, merles, chardonnerets jaunes.

Les principales causes de cette catastrophe sont :

- La réduction des superficies des prés et des prairies (monocultures de maïs et de soya ayant prises la place);
- L'utilisation des pesticides (tuant les insectes et affectant la chaîne alimentaire);
- Les chats errants la nuit;
- Les fenêtres contre lesquelles les oiseaux se fracassent (en 2014 : 365 millions à 1 milliard aux États-Unis seulement).

Et les insectes ?



Un autre constat, nos pare-brise et nos phares de voiture frappent beaucoup moins d'insectes qu'avant.

À l'automne 2017, des chercheurs allemands et britanniques conduits par Caspar Hallmann (université Radboud, Pays-Bas) ont, pour la première fois, mis un chiffre sur le déclin massif des invertébrés depuis le début des années 1990 : selon leurs travaux, publiés en octobre dans la revue *PloS One*, le nombre d'insectes volants a décliné de 75 % à 80 % sur le territoire allemand. Est-ce que le même phénomène se répète chez nous ?

Certains d'entre vous se réjouiront de la diminution du nombre d'insectes. Vous risquez de rire jaune. En effet, les insectes sont un maillon très important des chaînes alimentaires. Ils sont responsables de la pollinisation, ils constituent une grande partie du régime alimentaire des oiseaux, des batraciens, des poissons.

En ce qui a trait à la pollinisation, il faut savoir que les pollinisateurs sont un maillon indispensable dans la reproduction des espèces végétales, car ils contribuent à la préservation de la biodiversité et à la productivité des cultures. Ils sont d'ailleurs responsables de la pollinisation de près de 70 % des plantes cultivées.

La valeur commerciale des abeilles, en tant que pollinisateurs, est estimée annuellement à plus de 166 millions de dollars au Québec et à plus de 2 milliards de dollars au Canada. La valeur des ventes de l'industrie apicole est estimée à 19,7 millions de dollars au Québec (2014).

Tiré de : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/pesticides/strategie2015-2018/pollinisateurs.htm>

Notre environnement change !

Quant à la vaste étude internationale conduite par Lucas Garibaldi, de l'Université du Rio Negro en Argentine, elle a comparé l'efficacité de la pollinisation par les insectes sauvages et par les abeilles domestiques. Portant sur 600 champs de 41 cultures répartis sur six continents, elle a notamment montré que les pollinisateurs sauvages sont environ deux fois plus efficaces que les abeilles domestiques : une augmentation des visites de pollinisateurs sauvages accroît la fructification (transformation de fleurs en fruits) deux fois plus que la même augmentation de visites d'abeilles domestiques. Ces dernières ne pourront donc pas compenser entièrement le déclin des pollinisateurs sauvages !

Tiré de : <https://www.pourlascience.fr/sd/ecologie/la-pollinisation-en-crise-12301.php>

Selon Marcelo Aizen, professeur titulaire à l'École d'écologie de l'Université nationale de Comahue, en Argentine, en l'absence de pollinisateurs, les rendements agricoles mondiaux diminueraient d'entre 3 % à 8 %.

Pas d'insectes pollinisateurs, moins de fruits, moins de légumes !

Quoi pointer du doigt ? Pesticides, destruction des habitats, changements climatiques ?

Un seul dénominateur commun à toutes ces causes : NOUS, les humains.

NOUS devons modifier nos façons de vivre, cesser notre consommation à outrance, arrêter de détruire notre environnement.

Mais ce ne sont pas ces mots qui vont faire que les choses vont changer. C'est malheureux, mais l'histoire nous montre que les changements sociaux se produisent presque toujours dans le sang ! Oui, le genre humain va changer lorsque qu'il y aura eu beaucoup de souffrances, beaucoup de pertes de vie.

Nous sommes au bord du gouffre et il y a encore des personnes qui nient le fait que les changements climatiques sont provoqués par les actions humaines !

**Il n'y a pas de planète de rechange...
alors changez votre consommation !**



Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
GOX 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Télécopie : (819) 653-2338
Messagerie : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : Fermé



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale et secrétaire-trésorière
(819) 653-2138 / Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
(819) 653-2438 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Communiquez avec madame Nancy Hudon
Adjointe administrative
(819) 653-2238 / Courriel : nancy.hudon@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :
le mardi 12 novembre à 19 h

Bienvenue à toutes et à tous !



Fin de l'heure avancée



Dans la nuit du 2 au 3 novembre 2019, à 2 heures du matin nous reculerons l'heure pour un retour à l'heure normale de l'est (ou heure d'hiver) et nous gagnerons une heure de sommeil...

Profitons de l'occasion pour changer les piles de nos détecteurs de fumée.

